

# SE PRÉPARER À L'ADOPTION DU CODE DE CONDUITE PROTECTION DES DONNÉES & LOGEMENT SOCIAL

**Date :** Mardi 21 septembre 2021 - 10h à 11h30

**Tarif :** Gratuit mais inscription préalable obligatoire

**Modalités :** Visio-conférence via le logiciel Zoom

**Informations et inscriptions :** [formation@seban-avocat.fr](mailto:formation@seban-avocat.fr) et au 01.45.49.48.49



## PUBLIC CONCERNE

Dirigeants et responsables RGPD des bailleurs sociaux.



## PROGRAMME

- Présentation du code de conduite dans sa dernière version et points d'actualité CNIL ;
- Transmission de conseils pratiques pour les bailleurs qui souhaiteraient adhérer à ce code (actions minimales à réaliser pour envisager une adhésion, plan de l'état des lieux à réaliser, contenu de la lettre de candidature, etc.) ;
- Temps d'échange (questions/réponses) ;
- Développement (pour ceux qui le souhaiteront) des conditions selon lesquelles le Cabinet pourrait apporter un soutien individualisé aux bailleurs engagés ou en voie d'engagement dans cette démarche.



## OBJECTIFS

- Préparer l'adhésion au code de conduite Protection des données & Logement social (élaboré par l'USH et validé par la CNIL) ;
- Optimiser en coût et en temps une mise en conformité à cette réglementation et une adhésion au code de conduite.



## INTERVENANTS



**Aloïs Ramel**  
Avocat associé



**Anne-Christine Farçat**  
Avocate associée



**Elise Humbert**  
Avocate senior référent



## METHODE PEDAGOGIQUE

- Exposé de l'état du droit
- Questions / réponses avec les participants
- Support pédagogique



## PREREQUIS

Aucun